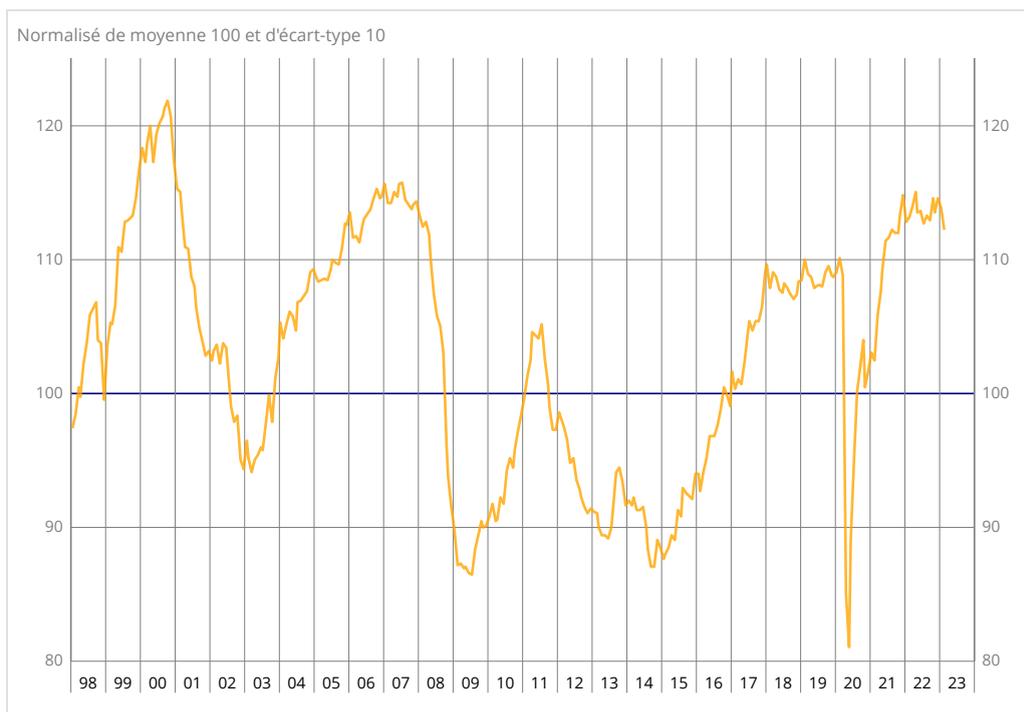




Selon les chefs d'entreprise interrogés en février 2023, le climat des affaires dans le bâtiment se dégrade de nouveau. À 112, l'indicateur synthétique perd deux points ; il reste néanmoins bien au-dessus de sa moyenne de longue période.

Indicateur synthétique du climat des affaires



Source : Insee

	Moy*	Nov. 22	Déc. 22	Jan. 23	Fév. 23
Climat des affaires	100	113	115	114	112
Activité passée	-3	4	9	6	4
Activité prévue	-4	7	11	9	9
Perspectives générales	-15			-4	
Effectifs passés	-4	8	8	5	3
Effectifs prévus	-2	16	16	14	13
Jugements sur les carnets de commandes	-21	-5	-5	-6	-6
Carnets de commandes (en mois)	6,0	8,7	8,7	8,8	8,8
Taux d'utilisation des capacités de production (en %)	88,9	93,0	93,0	92,9	92,2
Obstacles limitant la production (en %) **	65	68	70	69	68
- Pour insuffisance de personnel (en %) **	29	48	47	48	50
- Pour difficultés d'approvisionnement (en %) **	6	29	27	24	19
Goulots de production (en %)	34	55	52	50	49
- Pour insuffisance de personnel (en %)	15	28	28	29	27
- Pour difficultés d'approvisionnement (en %)	2	15	13	12	8
Difficultés de recrutement (en %)	60			82	
Prix prévus	-10	55	53	54	46
Situation de trésorerie	-10			-11	
Délais de paiement	29			29	
Incertitude économique ressentie ***	10	10	11	6	5

* Moyenne depuis avril 1978 pour le climat, depuis septembre 1993 pour les soldes, depuis avril 2021 pour le solde sur l'incertitude économique ressentie

** Pourcentage de réponses pondérées non CVS

*** Solde d'opinion non CVS

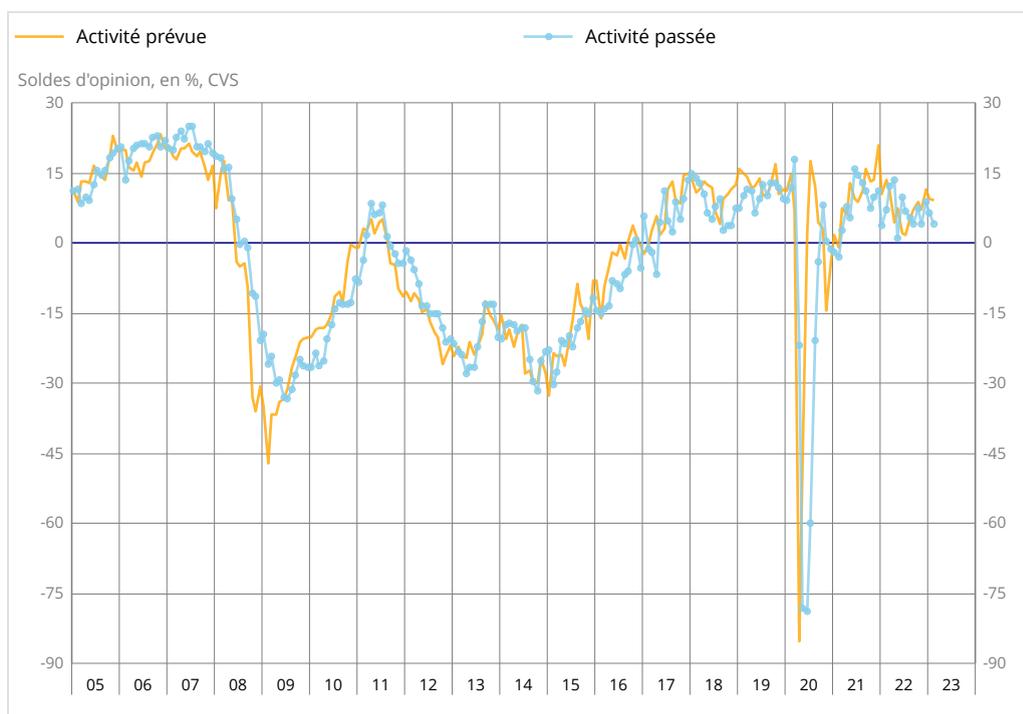
Source : Insee - enquête mensuelle de conjoncture dans le bâtiment

L'opinion des entrepreneurs du bâtiment sur leur activité passée se dégrade de nouveau

En février 2023, l'opinion des entrepreneurs du bâtiment sur leur activité passée se dégrade. Le solde correspondant baisse de nouveau, mais se maintient au-dessus de sa moyenne de longue période. Concernant l'activité prévue, le solde d'opinion est stable, au-dessus de sa moyenne.

Les entrepreneurs sont en outre un peu moins nombreux que le mois précédent à juger qu'il est difficile de prévoir l'évolution de la situation de leur entreprise. Le solde d'opinion relatif à l'incertitude économique ressentie diminue pour le deuxième mois consécutif.

Évolution de l'activité dans le bâtiment



Carnets de commandes : stabilité

En février 2023, les entrepreneurs du bâtiment sont aussi nombreux que le mois précédent à juger que le niveau de leurs carnets de commandes est supérieur à la normale. Le solde correspondant se maintient à un niveau très supérieur à sa moyenne de longue période. Compte tenu de leurs effectifs, les entrepreneurs du bâtiment estiment que leurs carnets de commandes leur assurent 8,8 mois de travail, une durée stable elle aussi par rapport au mois précédent.

Les tensions sur l'approvisionnement continuent de refluer

En février 2023, le taux d'utilisation des capacités de production diminue légèrement : il s'établit à 92,2 % mais reste au-dessus de sa moyenne de longue période (88,9 %).

Les chefs d'entreprise sont presque aussi nombreux que le mois précédent à déclarer des obstacles limitant leur production (68 %). La part des chefs d'entreprise déclarant faire face à une insuffisance de personnel (50 %) augmente toutefois tandis que la proportion déclarant des difficultés d'approvisionnement (19 %) diminue nettement et se situe au plus bas depuis mai 2021.

Un peu moins de la moitié (49 %) des entreprises se disent à la limite de leur capacité de production (goulot de production), c'est-à-dire qu'elles ne pourraient pas produire davantage avec leurs moyens actuels si elles recevaient plus de commandes. Cette proportion baisse légèrement pour le troisième mois consécutif. 27 % des chefs d'entreprise se disent incapables d'accroître leur production en cas de commandes supplémentaires pour insuffisance de personnel, 8 % en raison de difficultés d'approvisionnement, deux proportions en baisse.

Le solde d'opinion sur les prix prévus baisse nettement

En février 2023, les chefs d'entreprise sont bien moins nombreux que le mois précédent à annoncer qu'ils augmenteront leurs prix au cours des trois prochains mois. Le solde d'opinion correspondant se replie nettement et atteint son niveau le plus bas depuis mars 2022. Il reste néanmoins très au-dessus de sa moyenne de longue période.

Évolution des prix de vente prévus dans l'industrie du bâtiment

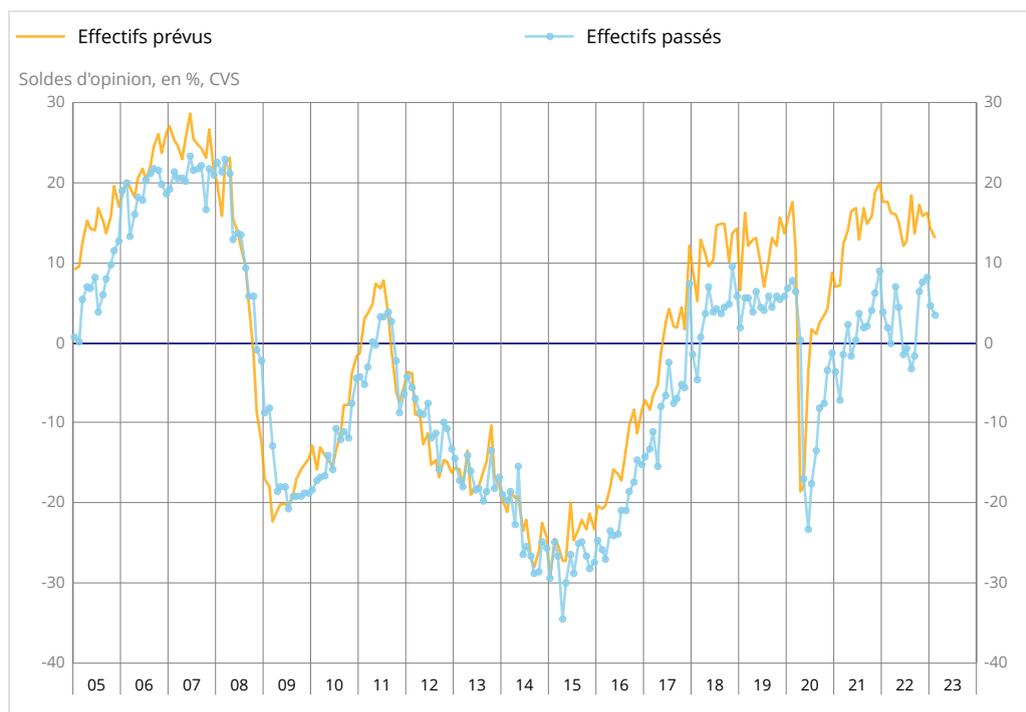


Source : Insee

Les soldes d'opinion relatifs aux effectifs poursuivent leur baisse

En février 2023, les soldes d'opinion des chefs d'entreprise sur l'évolution de leurs effectifs prévus comme passés diminuent de nouveau mais restent cependant au-dessus de leur moyenne.

Évolution de l'emploi dans le bâtiment



Source : Insee

Révisions

Le climat des affaires dans l'industrie du bâtiment de janvier 2023 n'est pas révisé (après arrondi).

Pour en savoir plus

Pour les questions à trois modalités, un solde d'opinion est l'écart entre le pourcentage pondéré des réponses « supérieures à la normale » ou « en hausse » et le pourcentage de réponses « inférieures à la normale » ou « en baisse ».

Les réponses à cette enquête ont été collectées entre le 27 janvier 2023 et le 17 février 2023.

Tous les soldes d'opinion résultant de l'enquête sont publiés dans ce numéro d'*Informations Rapides* et dans les séries complémentaires mises en ligne.

Des informations complémentaires (méthodologie simplifiée et détaillée, nomenclatures, etc.) sont disponibles par l'onglet « Documentation » de la page web de cette publication.

Prochaine publication : le 28 mars 2023 à 8h45

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475